

COMMISSION SCOLAIRE PERISCOLAIRE JEUNESSE

COMPTE RENDU du 20 Novembre 2008

La séance débute à 18 heures

Membres participants : Yves GUYEN (en début de séance) Ana MENDES-BOREY, Corinne JACQUINOT, Amans ECHARD, Nadia EHRET, Evelyne MARCOUX, Christian POURRET, Géraldine COLIN, Nathalie MAILLOT-MARCELIN, Marion MARTIN, Michel PAUMIER, Nathalie PREVITALI et Virginie RIVA, soit tous les membres de la Commission présents.

Présidente de la séance : Ana MENDES-BOREY (Adjointe Responsable de la Commission)

Secrétaire de séance : Corinne JACQUINOT (Rapporteur de la Commission)

Ordre du jour :

Scolaire :

- Effectifs rentrée 2008-2009 (écoles et bus)
- Budget de Fonctionnement et d'investissements 2008-2009
- Point sur les travaux
- Accueil des élèves en cas de grève

Périscolaire :

- Effectifs (restauration scolaire/garderie/centre de loisirs)
- Formation du personnel
- Suivi des règlements restauration scolaire/garderie
- Points sur les travaux

Jeunesse :

- TEMP'ADO
- Activités du centre de loisirs (comité de suivi)

Orientations Budgétaires/Projets

Questions diverses :

- Aménagement horaire de la garderie du soir : 18h15 au lieu de 18h.
- Problème de soin pour les « petits bobos » des enfants à l'école.
- Choix du prestataire pour la restauration scolaire.

La liste des membres est diffusée pour mise à jour éventuelle à l'ensemble des membres de la Commission

I SCOLAIRE

a) Effectif rentrée 2008-2009 :

Primaire : 137 élèves – bienvenue aux deux nouvelles enseignantes Mmes CHANEY et PERROUX (soit 6 classes, 7 enseignantes)

Maternelle : 93 élèves - (4 classes pour 5 enseignantes) bienvenue à Mme HEICHT,

nouvelle enseignante

Nombre d'enfants scolarisés en dehors de la commune : 1 à ce jour contre 3 l'année dernière, à Besançon, cas dérogatoire prévu par la loi « non remise en cause de la scolarité engagée » : 345,02 euros de participation aux frais de scolarité. Il s'agit d'un élève inscrit en élémentaire, tarif spécial pour les communes de l'agglomération.

Nombre d'enfants scolarisés sur la commune et qui habitent en dehors de la Commune : 2 enfants en maternelle : 548,82euros x 2 et 2 enfants en élémentaire : 345,02 x 2 soit un total de 1787,68 euros.

b) Budget de Fonctionnement et d'investissement 2008-2009 :

34 euros par enfant scolarisé en maternelle et primaire sont versés par la Mairie pour les achats de fournitures scolaires et manuels (frais de fonctionnement)

1 500 euros supplémentaires ont été attribués en frais de fonctionnement au primaire pour l'achat de manuels et 2 130 euros pour des frais de transport. En frais d'investissement, 752.28 euros ont été accordés pour l'achat d'un vidéoprojecteur. Pour la maternelle, 1 920,61 euros ont été accordés en frais d'investissement pour l'achat d'un four, de mobilier DELAGRAVE et de tapis.

c) Point sur les travaux d'été du groupe scolaire :

Les travaux ont débuté le 07 Juillet. A ce jour, le planning est tenu par les entreprises. Cependant différents aléas techniques sont venus compliquer le chantier notamment lors du forage des micros pieux.

De ce fait, il est nécessaire de créer un nouveau réseau d'évacuation des eaux usées. L'offre de l'entreprise SNDRA, économiquement la plus avantageuse, a été retenue. La remise en état de la salle (peinture et revêtement de sol) est confiée à l'entreprise PAULIN.

Pour des raisons de sécurité, il a été également jugé utile de modifier les dimensions de la maille du caillebotis des marches du nouvel escalier.

Compte tenu de l'opportunité offerte de la réfection d'une partie des enrobés de la cour, il a été décidé de créer un branchement en eau potable depuis la chaufferie du groupe scolaire pour alimenter le point d'eau sur le stade. Cette tranche de travaux a été attribuée à la société SNDRE (offre économiquement la plus avantageuse).

Suite à la visite des bâtiments communaux avec les élus, Il a été relevé plusieurs petits travaux à envisager :

- Une paroi entre chaque urinoir (paroi identique à celle existante entre les WC)
- Un par-vue entre les appareils sanitaires précités et les lave-mains
- Grillage à réparer vers le portillon de l'entrée du primaire
- Affaissement du sol constaté à l'entrée des vestiaires de la maternelle.

Des fiches de travaux sont établies par les directrices d'école maternelle et primaire. Dans un souci de cohérence, il serait opportun que ces fiches aient un suivi complet. Il est souhaitable pour tous (enseignants, Mairie et agents communaux) de savoir où en est le travail demandé, d'établir un délai de réalisation,... à il faut peut-être envisager de revoir les fiches navettes des travaux ?

Suite au Conseil d'École maternelle du 7/11/2008 : Quelques petits travaux sont demandés :

- Qu'en est-il pour le marquage au sol ? semaine du 24 au 28 Novembre.
- L'aménagement du talus ? Il est prévu soit un gazon synthétique ou un autre revêtement.
- La construction d'un coin poubelle (les poubelles sont stockées actuellement dans le garage à vélos) ? Il est prévu
- Prévoir une VMC dans le placard du fond + dans le bureau de la Directrice (Jacques ROUSSET et Patrick TATU vont l'évaluer très prochainement)
- Madame BOUSSON souhaite une étagère dans sa classe : sera fait aussi
- Un meuble à peintures supplémentaire serait le bienvenu pour la maîtresse nouvellement nommée
- Un rangement (meuble en hauteur) pour les habits de rechange est demandé dans les sanitaires (pour cela, il est important d'y réfléchir)

d) **Accueil des élèves en cas de grève**

Pour la mise en place d'un service minimum en cas de grève, voir lettre du maire n°1594 du 16/09/08, cf loi n° 2008-790 du 20 Août 2008 instituant un droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires :

La mise en place a été faite dès ce jeudi 20 Novembre (jour de la réunion de la Commission). Le taux de grévistes étant de 33%, les agents communaux ont donc été réquisitionnés pour ce premier jour de grève des enseignants (soit 3 personnes le matin et 3 personnes l'après-midi).

Aide individualisée : Les horaires définitifs de soutien scolaire pour accompagner les enfants en difficulté auront lieu tous les soirs de 16h15 à 16h45 (Conseil Municipal du 5/09/08). Mais suite à cette mise en place à compter du 16/10/08, les enseignantes se sont aperçues que le temps était trop court. Il a donc été nécessaire de modifier ce temps de soutien de 16h15 à 16h55 (en incluant 5 minutes de récréation) mais sur 3 jours (lundi, mardi et jeudi).

II Périscolaire :

- a) **Effectifs restauration scolaire : 108 enfants à ce jour /garderie : 78** enfants avec des pointes de 15 enfants le matin et un maximum de 40 enfants le soir.

Deux animateurs s'occupent des enfants entre 12h-13h30 pendant le temps de la restauration scolaire:

Dorothée : animatrice embauchée par l'UFCV, contrat jusqu'à fin juin.

Jérémy : animateur embauché par la mairie

Ces deux animateurs utilisent la cour de l'école et le stade. Ana est sollicitée pour intervenir auprès de Madame CARE pour qu'ils puissent utiliser la salle d'activités à l'intérieur de l'école primaire les jours de pluie.

Jusqu'à Noël, Jean-Charles, animateur stagiaire, propose des animations dans les locaux du périscolaire.

Effectif bus : 29 élèves au total, répartis comme suit : 13 enfants de maternelle, 16 du primaire. Information sur le trajet du bus (5 arrêts dont un **arrêt supplémentaire** en bas de la rue des Maisonnettes depuis peu. Un règlement sur le fonctionnement du bus est en cours d'élaboration. Une réunion préparatoire entre les ATSEMS, Ana MENDES-BOREY et Corinne JACQUINOT aura lieu le lundi 24 Novembre de 17h à 19h30.

Effectif Centre de loisirs : vu avec Céline COMPAGNON (RDV LE 19 /11 avec AMB et CJ) 65 enfants en tout sont inscrits le mercredi. Ils peuvent fréquenter le centre soit uniquement le matin, ou matin+repas, ou l'après-midi ou repas+après-midi, soit la journée complète. Sur ces 65 enfants 20 sont de la commune d'Ecole-Valentin (représentant 14 familles). Chaque mercredi, l'UFCV accueille une quarantaine d'enfants. Le nombre de « petits » est important puisque sur 35 enfants aujourd'hui 19/11, 16 sont âgés de 3 à 5 ans.

b) **Point sur les réunions avec le personnel**

Une réunion de travail préparatoire de la rentrée scolaire avec l'ensemble des personnels A.T.S.E.M. , Restauration scolaire, entretien, secrétaires, adjoint scolaire et rapporteur Commission scolaire a eu lieu le 26 Aout 2008 en mairie. Il était question du nouveau réaménagement du temps de travail du personnel suite aux modifications du rythme scolaire (semaine de 4 jours), le samedi étant définitivement libéré, mise en place du soutien scolaire...

Une réunion de suivi s'est déroulée le jeudi 16 Octobre (semaine avant les vacances de toussaint) pour faire le point. La prochaine réunion de suivi est prévue avant les vacances de Noël.

Formation du personnel : Dans le cadre d'une actualisation et d'une uniformisation des connaissances techniques des personnels chargés de l'entretien, une formation a été réalisée le 4 septembre 2008 sur les sites scolaires pas l'O.F.P.A.V. (Organisation Formation Professionnelle Alain Vernier). Cette formation était essentielle au moment où l'organisation scolaire a été revue incluant du personnel déjà en place et du personnel nouvellement nommé, soit 10 personnes. Le montant de cette formation s'élève à 469.78 € TTC.

c) **Suivi des règlements restauration scolaire/garderie**

Les nouveaux règlements restauration scolaire et garderie ont été appliqués dès la rentrée scolaire. Cependant il reste à mettre en place un Comité de suivi disciplinaire : 6 personnes dont des élus, des parents d'élèves et des membres de la Commission Scolaire.

Les membres volontaires sont :

Yves GUYEN, Maire (Président Commission)

Ana MENDES-BOREY (titulaire), Corinne JACQUINOT (suppléante)

Christian POURRET (titulaire), Amans ECHARD (suppléant)

Nathalie MARCELIN (titulaire), Géraldine COLIN (suppléante)

Il reste à solliciter 4 parents délégués (2 titulaires et 2 suppléants) au primaire.

Les membres de la commission ont choisi l'appellation de **Commission de discipline**. Il est peut-être préférable de réunir cette commission pour l'exclusion de 8 jours plutôt que d'attendre la dernière limite, soit l'exclusion définitive de l'enfant au restaurant scolaire ou à la garderie.

d) **Travaux Bâtiment périscolaire :**

Suite à la visite des bâtiments communaux avec les élus, il a été noté quelques anomalies ou de petits travaux sont à envisager :

- Remplacement d'une plaque en plafond au dessus d'une baie vitrée (endommagée par une fuite) à prévoir

- La ventilation qui est installée en façade du restaurant est trop bruyante, revoir le système

- La salle de restauration est un peu triste et pourrait être égayée par des décors, peintures, mobiles, etc... fabriqués par les élèves du groupe scolaire.

- Une isolation acoustique est en réflexion dans le restaurant (engagement de Monsieur le Maire auprès du personnel concerné) ; un cabinet spécialisé sera consulté.

- Dans la salle de garderie, une plaque en plafond est à remettre en place.

III JEUNESSE

a) **activités du centre de loisirs :**

Céline nous a remis deux documents : Le programme Animation 2008-2009 et les conditions d'accueil, d'inscription et de participation des mercredis année 2008/2009. Le comité de suivi du projet d'Animation auquel Ana MENDES-BOREY était conviée s'est réuni le 2 Octobre 2008. Le prochain Comité est prévu le 10 décembre 2008 à 18h30 à l'UFCV DE Franche-Comté.

b) **TEMP'ADO :**

- Rappel du Conseil Municipal du 5 septembre : Les communes de Miserey-Salines et d'Ecole-Valentin souhaitent poursuivre cette action, malgré la défection des 3 autres communes partenaires. Les activités reprendront donc à l'atelier pour les 14/17 ans (180 jeunes sur la commune) à partir du **27 octobre**, chaque jeune concerné recevra un courrier lui présentant les animations proposées. Miserey et Ecole-Valentin sollicitent par ailleurs une subvention de la part du Conseil Général pour un contrat territorial jeunesse qui permettrait de continuer ce projet sur les trois années à venir

- Rappel du Conseil municipal du 10/10/2008 : Une réunion a eu lieu le 28 Août 2008 en vue de réétudier la possibilité de monter un nouveau projet en faveur des

ados de 14/17 ans, suite au désistement des trois communes (Châtillon-le-Duc, Pirey et Tallenay) et d'étudier avec l'UFCV la mise en place d'un nouveau programme d'activités, d'en élaborer les grandes lignes et d'en étudier les incidences financières.

Après discussion, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de poursuivre la réalisation du projet « TEMPADO » en partenariat avec la commune de Miserey-Salines et décide d'adresser au conseil général du Doubs une demande de subvention conjointe en vue du financement d'un animateur jeunesse (embauché par l'UFCV), au titre du contrat territorial jeunesse, et ce pour une durée de 3 ans.

Le Conseil municipal décide également, à l'unanimité, et toujours en partenariat avec la commune de Miserey-Salines, de contracter (via l'UFCV) un contrat à temps partiel et à durée déterminée (pour novembre et décembre 2008) pour l'embauche d'un animateur « TEMP'ADO ».

Cette prestation de l'ordre de 4 000 € pour l'année est à partager entre les 2 communes, à hauteur de 50% de la dépense envisagée. Il est précisé que sur un budget prévisionnel de 48 559 € dont 22 000 € de subvention annuelle du Conseil Général du Doubs, la convention avec l'UFCV sera signée à partir de 2009 et pour 3 ans, à la seule condition d'obtenir cette subvention.

IV ORIENTATIONS BUDGETAIRES/PROJETS :

Intervention prévention routière au niveau du bus : très prochainement. Prévoir un avenant au règlement concernant l'utilisation du bus (une note destinée aux parents d'élèves de la maternelle a déjà été distribuée le 4 décembre dans les cahiers de correspondance des enfants.)

Opération Pédibus parrainée par la commission DDCV (gilet de sécurité pour les enfants) : Evelyne MARCOUX nous a présenté ce projet. La mise en place pourrait voir le jour à la rentrée prochaine car 7 étapes sont nécessaires pour monter un tel projet (il faut compter environ 4 à 6 mois de préparation)

Commission Menu le 27 novembre 2008 du 14h à 16h quai Branly avec Monsieur BROCCARD (Château d'UZEL) : Roselyne TERNAND, Ana MENDES-BOREY et Corinne JACQUINOT s'y rendront ensemble. Cette Commission existe depuis 2 ans environ.

Invitation des représentants de parents d'élèves à déjeuner au restaurant scolaire. Invitations envoyées pour un repas prévu le 9 décembre 2008. Cette opération sera renouvelée dans l'année pour que tous les parents délégués puissent y participer.

Conseil des jeunes : Faut-il relancer ce projet? A étudier lors d'une prochaine commission. (pas assez de temps pour en discuter). Pourquoi ne pas envoyer un courrier à l'ensemble des jeunes ?

Actions communales d'inter généralité (échange jeunes et anciens de la commune) à réfléchir pour une prochaine commission

Un équipement semblable à l'aire de jeux du Levant était prévu Rue du Ruisseau dès que NEOLIA aurait officiellement cédé les espaces publics à la commune. (voir bulletin d'accueil - mot du maire 2007). Qu'en est-il ? L'ensemble de la commission pense qu'une aire de jeux supplémentaire sur la commune serait la bienvenue.

V QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DIVERSES

Information : Marché de Noël du 12/12/2008 à 16h30 organisé par l'association « Coup de pouce » en maternelle : Salle du périscolaire prêtée à cette occasion par la mairie.

Aménagement d'horaires de la garderie du soir : 18 h 15 au lieu de 18 heures ?
(Question posée au préalable) Voir dans les échos des derniers conseils municipaux ; Officiellement NON, il n'y aura pas de débordement systématique pour l'horaire de fermeture du soir.

Le problème de soin pour les « petits bobos » des enfants à l'école ?
(Question posée au préalable) Un carnet de soin est prévu à l'école maternelle. Voir en primaire le fonctionnement.

Comment a été choisi le prestataire pour la restauration scolaire ? Il y a eu appel d'offre (Château d'UZEL, 1000 et un repas et la Taverne du Lavoir), seul le dossier du Château d'UZEL était complet.

Liste des membres de la commission scolaire, périscolaire et jeunesse
(Question posée au préalable) La liste est à jour et sera diffusée avec le compte-rendu de cette commission à l'ensemble des membres.

La séance est levée à 20h35

Le rapporteur de la Commission,

Corinne JACQUINOT

Sous couvert d'Ana MENDES-BOREY